

Communiqué de presse

Saint-Gall, le 8 novembre 2019

Contribuer à la protection du climat en compensant les émissions de CO₂ des véhicules

C'est une première en Suisse dans le domaine des assurances: depuis aujourd'hui, Helvetia donne la possibilité à ses clients véhicules à moteur et flottes de compenser simplement leurs émissions de CO₂ par une contribution à la protection du climat à la fondation myclimate.

Aujourd'hui, la mobilité doit répondre à de multiples enjeux qui vont des besoins individuels de déplacement aux exigences d'un transport économique et respectueux de l'environnement. Bien que les véhicules soient de plus en plus économes en carburant et émettent de moins en moins de gaz à effet de serre, parvenir à zéro émission n'est pour le moment pas encore possible.

Une solution simple pour une mobilité durable

Désormais, les particuliers et les entreprises qui ont leur propre flotte de véhicules peuvent compenser leurs émissions de CO₂ en toute simplicité avec une contribution à la protection du climat. «Sur la base de quelques données comme le type de véhicule, le type de carburant et la consommation, notre partenaire myclimate calcule les émissions de CO₂ du véhicule», explique Adrian Kollegger, responsable Non-Vie Suisse et membre de la direction du groupe d'Helvetia. Le montant de la compensation est déterminé en fonction du kilométrage indiqué. Il est possible de verser cette contribution à tout moment et indépendamment d'une police d'assurance véhicules à moteur d'Helvetia. Et ce, même si vous êtes assuré-e auprès d'une autre compagnie.

Compenser les émissions de CO₂

Chaque voiture libère une certaine quantité de CO₂. L'objectif de la compensation est de réduire le volume de CO₂ dans la même proportion, mais à un autre endroit, les lieux d'émission ou de réduction des émissions de gaz à effet de serre étant sans importance pour notre planète. Le partenaire d'Helvetia myclimate investit la contribution à la protection du climat versée par les clients dans des projets de compensation répondant aux normes les plus rigoureuses et visant soit à éviter les émissions de gaz à effet de serre, soit à empêcher durablement leur rejet

dans l'atmosphère de manière probante. «Les offres qui permettent aux clients d'assumer la responsabilité de leurs propres émissions de CO₂ de manière simple, transparente et conforme au principe du pollueur-payeur sont de bons instruments pour la protection efficace du climat. Nous sommes heureux d'avoir trouvé en Helvetia un partenaire qui reconnaît la valeur des approches innovantes en matière de protection du climat et qui les met aussi en œuvre», déclare Stephen Neff, CEO de la fondation myclimate à Zurich.

Helvetia, une entreprise au bilan CO₂ neutre

En tant que compagnie d'assurance et investisseur, Helvetia considère la protection du climat comme faisant partie de son cœur de métier. Elle réduit son empreinte carbone et soutient le développement d'une mobilité durable ainsi que d'une économie à faible émission de carbone. Sa stratégie et sa gestion de l'environnement n'y sont pas étrangères: depuis 2016, Helvetia consomme exclusivement de l'énergie renouvelable et depuis 2017, elle a un bilan carbone neutre.

Pour en savoir plus sur la responsabilité d'entreprise d'Helvetia, cliquer [ici](#).

Le communiqué de presse est disponible sur le site www.helvetia.ch/media.

Pour de plus amples informations, veuillez-vous adresser à:

Nadja Häberli
Senior Manager Corporate Communications & PR

Téléphone: +41 58 280 50 33
media.relations@helvetia.ch
www.helvetia.ch

À propos du groupe Helvetia

Le groupe Helvetia est né de la fusion de différentes compagnies d'assurances suisses et étrangères acquises au fil de ses 160 ans d'existence et est devenu un groupe d'assurances international prospère. Le groupe Helvetia compte actuellement des succursales en Suisse et, dans le domaine de marché Europe, en Allemagne, en Italie, en Autriche et en Espagne. Dans le domaine de marché Specialty Markets, il est présent en France et, à travers une sélection de pays, dans le monde entier. Enfin, le groupe Helvetia organise une partie de ses activités d'investissement et de financement par le biais de filiales et de sociétés de gestion de fonds au Luxembourg. Le groupe a son siège principal à Saint-Gall, en Suisse.

Actif dans les domaines de l'assurance vie et non-vie, le groupe Helvetia offre de plus des couvertures sur mesure dans les Specialty Lines et en réassurance. Son activité vise en priorité la clientèle privée ainsi que les petites, moyennes et grandes entreprises. La compagnie emploie quelque 6 600 collaborateurs et fournit des prestations de service à plus de 5 millions de clients. Avec un volume d'affaires de CHF 9,07 milliards, Helvetia a réalisé en 2018 un résultat IFRS après impôts de CHF 431 millions. Les actions nominatives d'Helvetia Holding s'échangent à la Bourse suisse SIX Swiss Exchange sous le code HELN.

Exclusion de responsabilité

Le présent document a été rédigé par le groupe Helvetia et ne peut être copié, modifié, offert, vendu ou remis de toute autre façon à des tiers sans son consentement. La version en langue allemande du document fait foi. Les versions du document dans d'autres langues sont fournies uniquement à des fins d'information. Tous les efforts raisonnables ont été entrepris afin de garantir que les informations exposées sont exactes et que les opinions émises sont justes et raisonnables. Les informations ou statistiques tirées d'une source externe ne doivent pas être interprétées comme ayant été adoptées ou avalisées par le groupe Helvetia. Ni le groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs et conseillers, ni aucune autre personne, ne peuvent être tenus responsables des pertes découlant de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, de l'utilisation de ces informations. Les faits et informations se trouvant dans le présent document sont aussi actuels que possible, et peuvent être modifiés ultérieurement. Ni le groupe Helvetia, ni aucun de ses organes, employés dirigeants, collaborateurs, conseillers ou toute autre personne ne répondent de manière expresse ou tacite de l'exactitude ou à l'exhaustivité des informations figurant dans le présent document.

Le présent document peut contenir des projections ou d'autres déclarations prospectives en rapport avec le groupe Helvetia, qui par nature recèlent des incertitudes et des risques, tant généraux que particuliers; il est possible que des prédictions, prévisions, projections ou autres contenus implicites ou explicites dans les déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous mettons en garde contre le fait qu'un certain nombre de facteurs importants peuvent entraîner des écarts considérables entre les résultats réels et les plans, objectifs, attentes, estimations et intentions exprimés dans ces déclarations prospectives. Font partie de ces facteurs: (1) les changements des conditions économiques générales, en particulier sur les marchés sur lesquels nous opérons; (2) l'évolution des marchés financiers; (3) les fluctuations des taux d'intérêt; (4) les fluctuations des taux de change; (5) les modifications de lois et d'ordonnances, y compris les modifications de normes et pratiques comptables; (6) les risques associés à la mise en œuvre de nos stratégies commerciales; (7) la fréquence, l'importance et l'évolution générale des sinistres assurés; (8) l'évolution de la mortalité et de la morbidité; (9) les taux de renouvellement et d'annulation des polices ainsi que la (10) réalisation d'économies d'échelle et d'effets de synergie. Dans ce contexte, nous vous signalons que la liste des facteurs importants ci-dessus n'est pas exhaustive. Lors de l'évaluation de déclarations prospectives, vous devriez examiner avec soin les facteurs précités ainsi que d'autres incertitudes. Toutes nos déclarations prospectives sont basées sur les informations dont disposait le groupe Helvetia à la date de leur publication, et le groupe Helvetia ne s'engage aucunement à les mettre à jour, sauf disposition impérative du droit en vigueur.